



---

## 50<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

### **Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la Traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants**

Genève, 21.6.2022

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Nous remercions la Rapporteuse spéciale sur la traite des êtres humains pour son rapport sur un thème hautement pertinent.

L'agriculture est un secteur marqué par les coutumes et les pratiques ancestrales, à la croisée entre tradition et modernité. En Suisse, comme dans d'autres pays, ce secteur est réglementé en dehors du droit du travail. La Suisse a fourni une contribution détaillée à ce sujet à la Rapporteuse spéciale pour son rapport.

Nous remercions également la Rapporteuse spéciale d'avoir rappelé que la discrimination sous toutes ses formes est l'une des causes majeures de la traite humaine et de l'exploitation dans le secteur de l'agriculture.

Madame la Rapporteuse spéciale,

Dans le questionnaire pour ce rapport vous avez demandé les pratiques prometteuses afin de combattre la traite des êtres humains dans le secteur de l'agriculture. Pouvez-vous donner des exemples de réponses à cette question?

Je vous remercie.